



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
53	52	36	41

N° 2025-75

OBJET : Modification du tableau des emplois suite à des suppressions de poste

L'an deux mille vingt-cinq, le huit juillet à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain Haut-Garonnais, dûment convoqué en date du 01 juillet, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire au siège de la communauté de communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS, Président.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Fabienne BARRE, Sandrine BARTHE, Martine BORDENAVE, Patricia CAVALIERI D'ORO, Monique COURBIERES, Monique DUPRAT, Céline GABRIEL, Emilie FREYCHE, Cathy HOAREAU, Viviane IMBERT, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Catherine MONIER, Viviane PAUBERT, Danielle TENSA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Olivier CARTE, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, André COSTES, Michel COURTIADÉ, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Richard HALUPNIZCAK, René MARCHAND, Joël MASSACRIER, Floréal MUNOZ, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Philippe ROBIN, Pascal TATIBOUET, Michel ZDAN ;

ABSENTS AVEC PROCURATION : Mathieu BERARD donne procuration à Fabienne BARRE, Fanny CAMPAGNE ARMAING à Olivier CARTE, Julien GODEFROY à Céline GABRIEL, Céline HEBRARD à Floréal MUNOZ, Sébastien VINCINI à Serge BAURENS ;

ABSENTS EXCUSES : Gisèle ALAUZY, Patrick BRIOL, Pierre-Yves CAILLAT, Laurence VASSAL ;

ABSENTS : Yoann DARCHE, Serge DEMANGE, Éric DIDIER, Nadia ESTANG, Didier GALLET, Serge MARQUIER, René PACHER.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Patricia CAVALIERI D'ORO a été nommée secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique territoriale,

Vu l'avis du comité social territorial en date du 28 avril 2025,

Compte-tenu de la nécessité de supprimer les postes des emplois qui demeurent vacants et n'ont pas vocation à être pourvu, Monsieur le Président propose à l'assemblée la modification du tableau des emplois suivante, à compter du 9 juillet 2025 :

- suppression d'un emploi permanent à temps complet pour exercer les fonctions d'assistante de gestion au grade d'adjoint administratif territorial relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux et de la catégorie hiérarchique C,
- suppression d'un emploi permanent à temps complet pour exercer les fonctions d'agent de restauration au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux et de la catégorie hiérarchique C.

Le conseil communautaire, sur le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE la modification du tableau des emplois suite à des suppressions de poste tel que proposée, à compter du 9 juillet 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS